



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Montant des pensions

Question écrite n° 43028

### Texte de la question

M. Eric Duboc appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les effets de la dévaluation du Franc CFA sur le pouvoir d'achat des retraites versées aux Français anciens expatriés par les caisses locales de sécurité sociale des États de la zone franc. En effet, ces Français ont cotisé auprès des caisses de retraite en fonction de l'ancienne parité et perçoivent aujourd'hui leur retraite en fonction de la dévaluation du 12 janvier 1994. Il interroge donc le Gouvernement sur ses intentions quant à la situation de ces anciens expatriés et quelle pourrait être la compensation à envisager afin de réduire cette inéquité.

### Données clés

**Auteur :** [M. Duboc Éric](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43028

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 septembre 1996, page 4905